

Cadres ou managers en boutique « un cadre, ça ne compte pas ses heures ! » Vrai ou faux ?

Une réunion de responsables et managers d'Agence Distribution en boutique France Télécom, a été organisée à Paris, par la CGT, le 15 novembre. Les participants ont dénoncé les pratiques managériales qui visent à les presser comme des citrons sans leur payer d'heures supplémentaires. Beaucoup de ces cadres optent pour le régime du « forfait jour » et deviennent CEA en signant une convention individuelle sans être véritablement informés de toutes les conséquences par les directions.

Les cadres au forfait (CEA)

Sont régis par un décompte en nombre de jours travaillés. Ils bénéficient de jours de RTT supplémentaires (20 à France Télécom) pour « compenser » la flexibilité de leurs horaires de travail. Car même si la réglementation du temps de travail s'applique à eux comme aux autres salariés, dans les faits les directions tentent de faire croire qu'ils ne sont pas soumis aux 35 heures et ne peuvent prétendre à la récupération ou au paiement d'heures supplémentaires.

Les Cadres Opérationnels de Proximité (COP)

Sont intégrés dans une unité de travail et travaillent suivant des horaires collectifs. Ce décompte permet en particulier de comptabiliser puis de rémunérer les heures supplémentaires, leur majoration et, éventuellement, les repos compensateurs qu'elles déclenchent.

La CGT revendique

- Le décompte de toutes les heures effectuées (quel que soit le régime de travail) pour récupération ou paiement, au choix du salarié.
- Un nombre d'emplois permettant de concilier vie professionnelle et vie privée, avec la création d'emplois d'adjoints (avec toutes les accréditations) dans les boutiques afin d'assurer la continuité managériale.
- Une information claire sur les différents régimes de travail et la possibilité de pouvoir changer de régime.



Dans ce numéro :

Éditorial :

Page 1

Dossier : Haut Débit pour tous

Pages 2 et 3

Les cadres : Branche Télécom

Page 4

Et les infos...

... les échos...

... les brèves...

Cette publication est financée
par les cotisations des syndiqué(e)s

ÉDITORIAL

15 décembre L'antidote européenne

En France, les résultats financiers du CAC 40 sont donnés à hauteur de 85 milliards d'€uros, soit au même niveau qu'avant le déclenchement de la crise en 2008. Les affaires reprennent bien pour certains. Dans le même temps, ce sont toujours des mesures d'austérité qui sont mises en œuvre dans les entreprises, dans les services publics et dans les administrations. La crise à bon dos ! Et elle rapporte beaucoup à certains !



Jean-Luc Molins

Le gouvernement a perdu la bataille de l'opinion. La colère est tournée vers le gouvernement. La grande majorité de la population soutient les luttes en cours et apprécie l'engagement unitaire des organisations syndicales qui a permis de faire bouger les lignes en mettant en difficulté le gouvernement.

L'ampleur du mouvement en France et les messages de soutien qui parviennent du monde entier à la CGT, montrent que notre mouvement social résonne au-delà de nos frontières, avec les mobilisations qui existent dans les autres pays. Les mêmes politiques d'austérité et de remise en cause des droits à retraite sont les objectifs partagés de beaucoup de gouvernements. Les fortes mobilisations en cours dans les différents pays européens et la réussite de la journée d'action Européenne pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe le 15 décembre, ont été l'occasion de prolonger la mobilisation en lui donnant un caractère encore plus rassembleur.

Les cadres ont un rôle majeur à jouer en continuant à participer à la réussite et au prolongement de cette mobilisation exceptionnelle.

Télécoms : qui peut être contre le Haut Débit pour tous ?

Chacun sait que la CGT est pour la fibre optique partout en France et pour tous.

Est-ce de l'incantation ? Non, il s'agit du résultat d'une analyse de tous les tenants et aboutissants du droit à la communication pour tous.

Définitions (simplifiées...)

Investir : employer ou placer des capitaux dans une entreprise, telle est la définition, mais pourquoi le faire, et dans quel but ?

Il existe plusieurs sortes d'investissement : l'investissement productif (dans le matériel ou le personnel) et l'investissement financier.

Pour en venir à France Télécom, l'investissement productif concerne le déploiement des réseaux et des services pour les mobiles ou le fixe, la création de nouvelles boutiques ou bien encore la Recherche et le Développement. L'investissement dans le personnel consiste à embaucher des salariés et à maintenir leurs compétences, voire à mieux les rémunérer.

L'investissement financier consiste à racheter des entreprises, mais aussi participer à des montages financiers souvent éloignés du cœur de métier de l'entreprise.

A quoi sert d'investir ?

L'investissement productif sert à améliorer les capacités de production de l'entreprise et à augmenter et améliorer les services rendus aux clients dans l'espoir d'engranger des bénéfices supplémentaires.



L'investissement financier sert essentiellement à profiter d'investissements productifs préexistants pour augmenter son chiffre d'affaires ou son bénéfice.

Bien évidemment se pose ensuite la question du partage de ces richesses. L'actionnaire est devenu aujourd'hui prioritaire au détriment des salariés. Il donne comme explication que, sans son apport de capital, l'entreprise ne peut investir.

Cela étant des investissements sans salariés pour les faire fructifier ne sont que des investissements financiers de court terme qui concourent aux effets de bulle boursière.

Par ailleurs, le développement des télécommunications en Europe s'est largement fait sur l'emprunt et non sur l'apport en capital.

Les boursicoteurs utilisent d'ailleurs les effets levier (ratio fonds propres/emprunt) pour augmenter leurs bénéfices, mais avec la création de bulles spéculatives et des risques de retournement pour l'économie réelle.

Rappel historique

Lorsque l'on regarde ce qui se passe pour le groupe France Télécom depuis plusieurs années, que constate-t-on ?

Le taux de marge historiquement élevé des opérateurs de télécommunications était la contrepartie d'un niveau élevé d'investissement.

Or, le taux d'investissement productif est passé de 19,1% du chiffre d'affaires en 1997 (13,2% en 2007) à 11,5% en 2009. Dans les trois dernières années, Deutsche Telekom a passé ce ratio de 10,7 à 11,8 et British Telecom de 9,4 à 10,6.

Quand on regarde la répartition des investissements entre la finance, les licences (dématérialisées) et la production, on a depuis 1996, création de FT SA, investi 71 milliards d'€uros dans la finance, 8,9 milliards d'€uros dans les licences et 83 milliards d'€ en productif.

Cependant, comme chacun le sait, les investissements financiers sont toujours plus ou moins risqués (évolution des cotations, évolution des taux de change,...) et en général les rachats d'entreprises préexistantes se font à des prix largement supérieurs à la valeur économique réelle des entreprises rachetées.

Les financiers de France Télécom ont dû prendre en compte la différence entre la valeur d'achat de ces investissements

et la valeur réelle à l'instant T (en langage technique cela s'appelle la dépréciation d'actifs), et là on constate que depuis 1996, cette différence se monte à 40 milliards d'€uros en moins. C'est-à-dire que ce que nos dirigeants ont payé 71 milliards d'€uros ne vaut plus au mieux que 31 milliards d'€uros, soit 44% de sa valeur initiale.

Dans le même temps ces éminents stratèges de la finance ont désinvesti dans le personnel puisque le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à la masse salariale (incluant les cotisations sociales et TPS) est passé de 29% en 1997 à 18,5% en 2009, tandis que la Marge Brute Opérationnelle est restée stable autour de 36% du chiffre d'affaires.

Pour couronner le tout, la direction de France Télécom a décidé de maintenir la dotation de dividendes aux actionnaires, et ce à un niveau élevé.

D'ailleurs, entre parenthèses, ce sont les seuls aujourd'hui qui ont un revenu garanti jusqu'en 2015 à France Télécom... Les dividendes versés (incluant les dividendes minoritaires) depuis 1999, puisqu'avant il n'y en avait pas, se montent à 24,5 milliards d'€uros ! En 2009, cela représentait 8% du chiffre d'affaires, à comparer avec les 11,5% pour l'investissement productif...

Et maintenant ?

Depuis des années, France Télécom a donc fait le choix de l'investissement financier risqué et de la rémunération des actionnaires, au détriment de l'investissement productif (matériel et personnel).

Aujourd'hui, suite à la crise financière qui a secoué les banques, le gouvernement, après les avoir sauvées d'une faillite probable avec l'argent des citoyens, a engagé une phase d'investissement d'avenir.

En mettant 2 milliards d'€uros sur la table pour financer l'accès à l'internet très haut débit, et 2,5 milliards d'€uros pour des services et usages innovants. Ainsi donc, ce sont des aides publiques (prêts bonifiés, subventions) qui vont être données aux opérateurs des télécommunications pour qu'ils investissent !

Rappelons que France Télécom a perdu près de 40 milliards d'€uros en déprécia-

tion d'actifs (achetés trop cher) en 14 ans... Nos dirigeants sont-ils les mieux placés pour investir cet argent public à bon escient ? La question se pose.

De plus, aujourd'hui, aucun opérateur ne veut investir dans le développement de la fibre optique au prétexte que les autres pourraient en profiter !!! Les bienfaits de la concurrence libre et non faussée sans doute !?

De plus, on constate, depuis la libéralisation du secteur des télécommunications, que le désengagement des opérateurs sur l'investissement en réseau s'accompagne de l'engagement des collectivités sur l'investissement dans les réseaux. Ainsi, les populations concernées paient deux fois, une fois aux opérateurs et à leurs actionnaires en tant que clientes, et une autre fois aux collectivités en tant que contribuables. Cela ne peut pas durer !

Des solutions... il y en a !

On sait que l'implantation du très haut débit en fibre optique en tous points du territoire nécessiterait d'investir plus de 20 milliards d'€uros.

Au vu des chiffres précédents, cela ne représente qu'une grosse moitié de ce que France Télécom a perdu en investissements financiers... De plus cet investissement doit être partagé par tous les opérateurs, et donc il s'agit bien de réorienter les profits colossaux vers le bien être de la population.

Il est évident que cet investissement pour le bien commun est aux antipodes des habitudes économiques des dirigeants. C'est pourquoi la CGT demande l'appropriation publique des activités de télécommunications, pour qu'une autorité de régulation soit créée, comprenant les élus, les associations, les représentants des entreprises (patronat et salariat). Son rôle serait d'assurer le droit à la communication pour tous.

La CGT préconise que tous les investissements nécessaires à la population doivent dépasser le strict cadre des opérateurs, qui doivent cofinancer et coréaliser les projets sous contrôle de l'autorité et avec l'aide des banques et cela bien au-delà du strict point de vue de chaque opérateur.

« Tenez bon, nous sommes à vos côtés ! »

La Confédération et les fédérations CGT ont reçu de nombreux messages de soutien d'organisations syndicales d'Europe, d'Afrique, d'Asie, qui confortent l'importance et le rayonnement de la mobilisation en France contre la réforme régressive des retraites et contre les plans d'austérité imposés aux peuples. De son côté, la Confédération Européenne des Syndicats «...qui a participé à votre action dès votre première manifestation à Paris, réaffirme son entière solidarité aux syndicats français dans leur lutte contre l'allongement de l'âge de la retraite...» écrit John Monks son secrétaire général. «Vous devez savoir que la lutte des salariés français n'est pas isolée des luttes qui se passent actuellement en Europe, (...) Les services publics subissent des attaques en Grande-Bretagne, Espagne, Irlande... Votre lutte est la nôtre !» nous dit la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics. «...Au milieu de cette crise mondiale, la solidarité et l'internationalisme sont nos meilleures armes pour coordonner les luttes et résister aux tentatives de nous faire payer – à nous – les conséquences de cette crise...» nous envoit-on du Brésil. Etc, etc, etc.

ÉGALITÉ

Observatoire international honte à la France

Réalisé par le Forum économique mondial de Davos et publié le 29 octobre 2010, un rapport mondial sur l'égalité hommes-femmes épingle la France. Elle se classe au 46^e rang mondial sur cette question. Les premières places sont occupées par l'Islande, la Norvège et la Finlande. Le classement des pays est issu du résultat d'une pondération entre quatre facteurs : la participation économique, la participation politique, l'accès à la santé et l'accès à l'éducation. Pour ces deux derniers points, la France se situe au premier rang. Mais la France est très mal placée pour ce qui est des deux premiers : elle est positionnée respectivement aux 60^e et 47^e rangs mondiaux sur 180 pays. Ces classements ne sont pas fortuits : en 2006, les femmes gagnaient en moyenne un salaire inférieur de près de 30% au salaire moyen des hommes, tandis que l'on compte seulement 18,5% de députées à l'Assemblée nationale ! Heureusement que ce rapport a été rendu public avant le remaniement ministériel qui devait tout changer et que le nombre de secrétaires d'Etat et, pire, de ministres femmes, n'est pas pris en compte !!!

Branche des Télécoms

Reconnaitre les qualifications et augmenter les salaires c'est possible !

A l'heure où les négociations salariales vont s'ouvrir dans la branche des télécoms le rapport de la branche 2010 sur la situation en 2009 vient d'être publié.

Dans ce dernier rapport, on apprend que 1 500 emplois nets auraient été créés en 2009 pour un nombre d'entreprises resté stable (182 entreprises de plus de 10 salariés pour un total de 68 500 salariés).

En 2009, le rapport de la branche des Télécoms notaient : « le marché français des télécoms a conservé en 2008 une dynamique relativement forte, de + 2,9% ».

Ainsi, malgré la crise, le secteur des télécoms avait continué sa croissance en 2008, après 2007 (+ 3,5%). Dans le même temps, l'effectif total des salariés reculait de 3%.



Focus salaire

Nous publions ci-dessous les niveaux de salaires contenus dans ce rapport 2010.

Les salaires bruts dans la branche des Télécoms (part variable comprise)					
Groupes de classification	Salaires Bruts moyens annuels (projection 2010)	% des effectifs par groupe	Salaires moyens Hommes (en €uros)	Salaires moyens Femmes (en €uros)	Salaires minima réels d'entreprise (moyenne)
A	—	—	—	—	—
B	23 594 €	1%	24 285 €	23 001 €	20 597 €
C	25 427 €	19%	25 661 €	25 284 €	19 587 €
D	30 912 €	18%	31 377 €	30 441 €	23 270 €
D bis	39 075 €	9%	39 896 €	38 074 €	NS
E	50 059 €	36%	50 834 €	48 534 €	30 900 €
F	76 208 €	16%	77 381 €	73 447 €	45 966 €
G	135 224 €	2%	136 263 €	130 879 €	91 458 €

Pour la CGT il est nécessaire de revoir le partage des richesses et de revaloriser l'ensemble des grilles de salaires pour rehausser tous les niveaux et mieux reconnaître les qualifications et compétences

Ces revalorisations salariales doivent s'accompagner :

- De mesures salariales spécifiques systématiques pour tous les cadres qui gagnent moins que le plafond de la Sécu soit 2 946 €uros bruts/mois ;
- De la généralisation du 13^e mois en plus de la rémunération actuelle (fixe + variable) ;
- Du rattrapage des écarts salariaux Femmes/Hommes ;
- Les minima doivent être définis sans la part variable qui doit venir s'ajouter au salaire (déjà obtenu à France Télécom).

Les salaires bruts moyens des cadres et cadres supérieurs selon le métier				
Groupes	Sexes	Salaires moyens		
		Technique/innov/ multimédia	Commercial/ Marketing	Métiers support
E	Hommes	49 730 €	53 652 €	50 834 €
	Femmes	49 520 €	48 391 €	48 534 €
F	Hommes	75 353 €	79 379 €	77 381 €
	Femmes	73 555 €	72 404 €	73 447 €
G	Hommes	130 660 €	138 703 €	136 263 €
	Femmes	129 892 €	129 625 €	130 879 €

Source des 2 tableaux: Rapport économique et sur l'emploi Négociations annuelle salaires commission mixte 20/11/2010.

Internet

www.cgt.fr le site de la CGT

www.cgt-fapt.fr le site de la CGT FAPT Espace Cadres

www.ugict.cgt.fr le site de l'UGICT CGT

